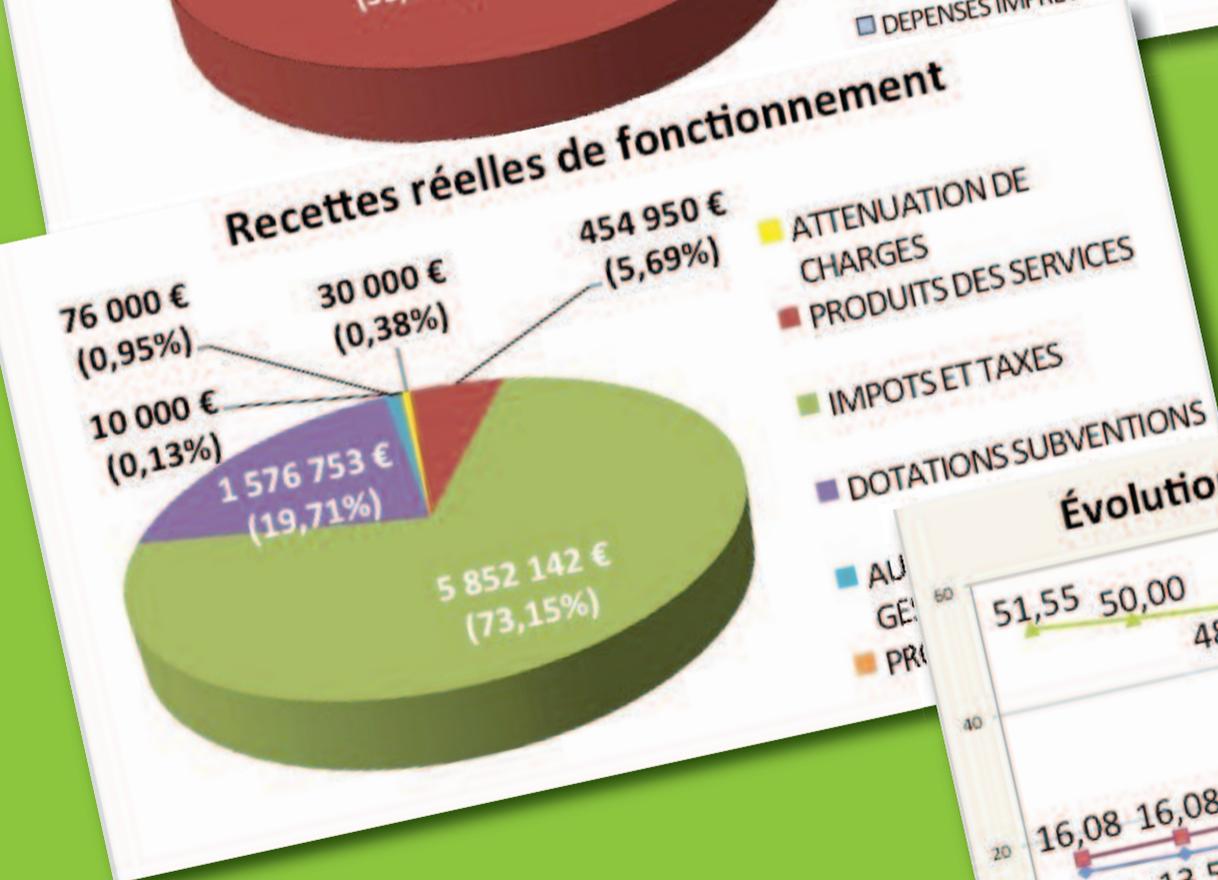
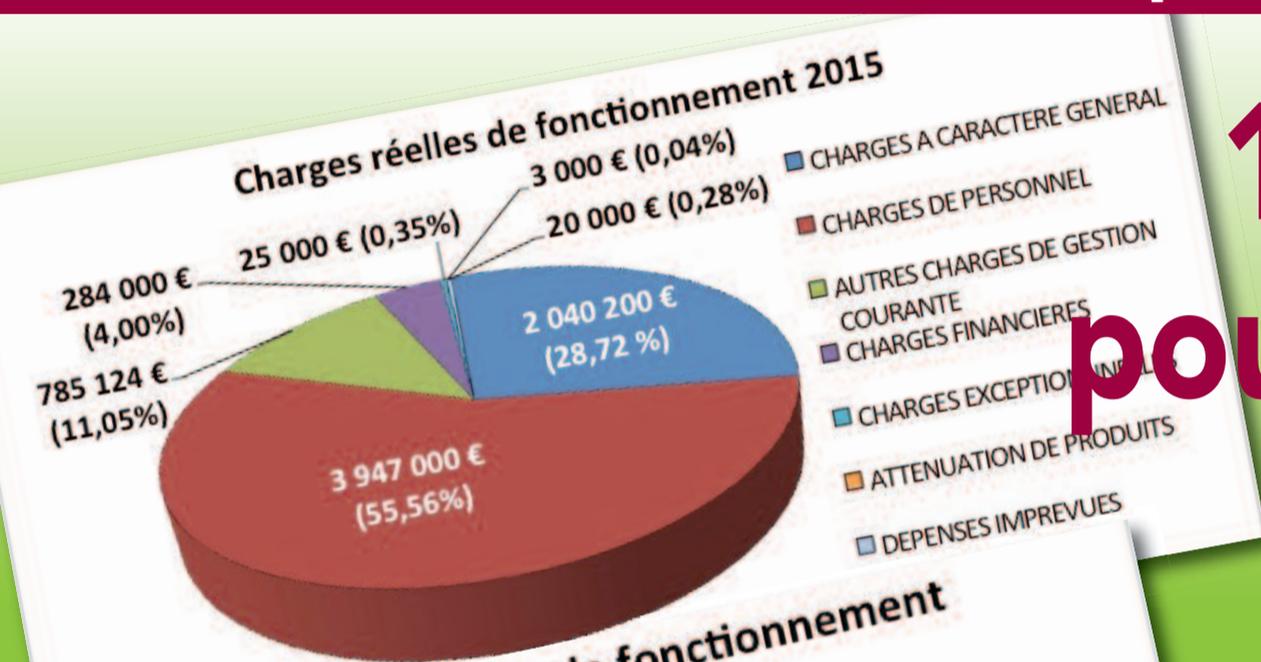


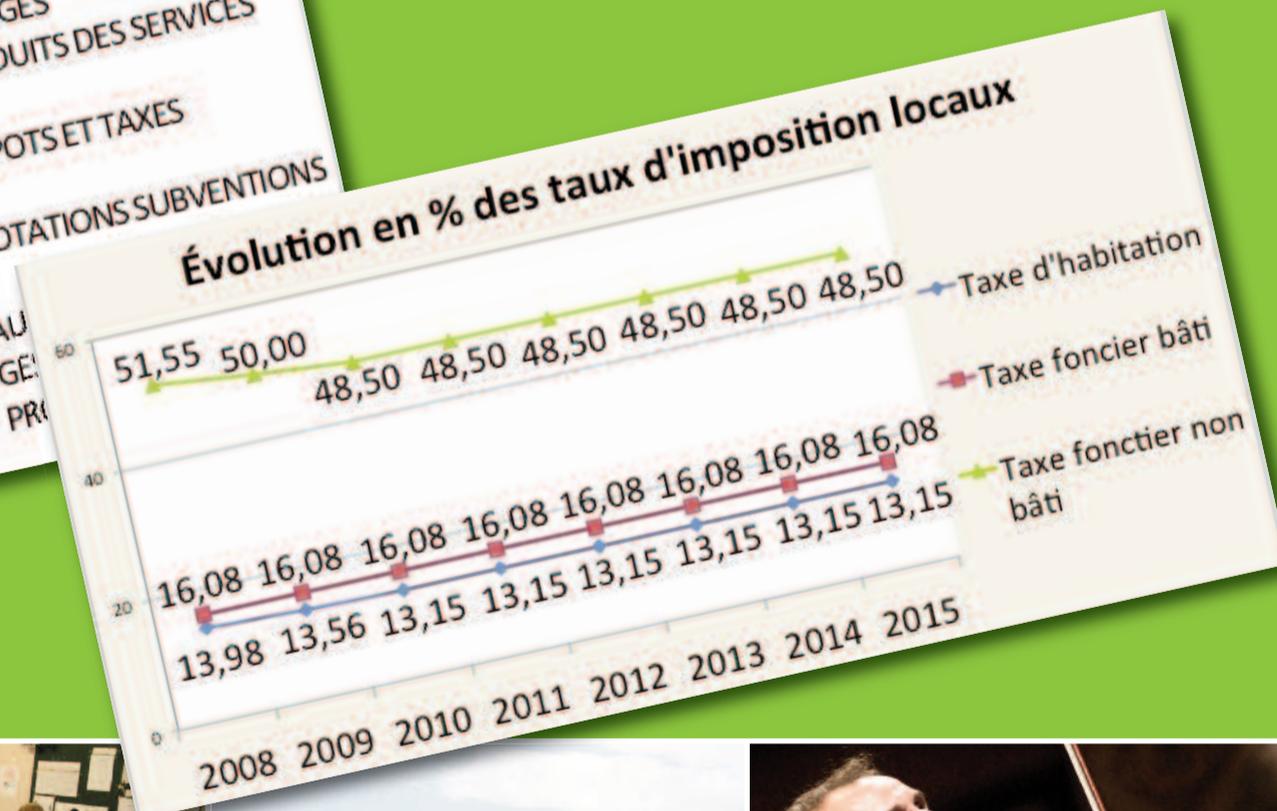
Le Journal ar Gazetenn

Et encore plus d'informations quotidiennes sur les sites :
www.ville-carhaix.com et www.poher.com



10 487 645 € pour un budget maîtrisé

Page 6



Page 3 :
Des centaines de "Charlie" mobilisés



Page 4 :
Mention Bien pour la mise en place des TAP



Page 9 :
Vorgium : début des travaux en mai 2015



Page 16 :
Les rendez-vous 2015 du Glenmor

SERVICES DE GARDE /SERVIJOÙ DIOUZH TRO

Depuis le 1^{er} février 2008, un seul numéro pour les gardes des pharmacies : le 3237

ALLO DOCTEUR ! / ALLO DOKTOR !

Désormais, pour avoir le médecin de garde, il faut composer le 15. Les habitants des Côtes d'Armor doivent préciser qu'ils sont suivis par un médecin de Carhaix.

ÉTAT CIVIL / STAD KEODEDEL

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| Juliane LANG | Adam ROUSSEL CLOAREC |
| Leïla DOMAEREL | Timéo SCOUARNEC BENDAHO |
| Nanni JAFFRÉ VESCHETTI | Théo LORIAN DUChemann |
| Malicia JACQUEL | Maria BASSETTI |
| Alyah EKOUTA | Soraya LE MERLE SEREIN |
| Louise BROT | |

La mairie en direct...

État Civil / Stad keodedel	☎ 02 98 99 33 33	Services Techniques / Servijoù teknikel	☎ 02 98 99 34 80
Communication / Kehentiñ	☎ 02 98 99 34 63	Animations Quartier / Luskañ Karterioù	☎ 02 98 99 17 18
Personnes âgées / Tud war an Oad	☎ 02 98 99 34 71	Office des Sports / Ofis ar Sportoù	☎ 02 98 93 14 40
Urbanisme / Kêraozouriezh	☎ 02 98 99 34 72	Bibliothèque Municipale / Levraoueg-kêr	☎ 02 98 93 37 34
Police municipale / Polis-kêr	☎ 02 98 99 34 74	Affaires générales	☎ 02 98 99 34 65

...An ti-kêr war-eeun

PERMANENCE DES ÉLUS / EMGAVIOÙ GANT DILENNIDI

Christian TROADEC
Maire / Maer
Lundi de 17h à 18h sur rendez-vous en mairie / D'al Lun eus 17 e da 18 e, lakaat emgav en ti-kêr

Cathy GOURIOU
Première Adjointe à la solidarité entre les générations et aux personnes handicapées
Kentañ Eilmaerez evit ar genskoazell etre ar remziadoù hag evit an dud nammet
Sur rendez-vous en mairie / Lakaat emgav en ti-kêr

Daniel COTTEN
Adjoint aux Finances / Eilmaer evit an Arc'hant
Sur rendez-vous en Mairie / Lakaat emgav en ti-kêr

Hélène GUILLEMOT
Adjointe chargée des actions sociales / Eilmaerez evit an aferioù sokial
Lundi de 10 h à 12 h sur rendez-vous en mairie / D'al Lun eus 10 e da 12 e, lakaat emgav en ti-kêr

Olivier FAUCHEUX
Adjoint aux Sports, aux loisirs, à la jeunesse et aux espaces verts
Eilmaer evit ar Sportoù, an dudi, ar re yaouank hag ar glasvezegi
Sur rendez-vous à l'Office des Sports / Lakaat emgav en Ofis ar Sportoù

Jo BERNARD
Adjoint à l'Urbanisme / Eilmaer evit ar C'hêraozañ
Sur rendez-vous, au Service de l'Urbanisme / Lakaat emgav e Servij ar C'hêraozañ

Serge COUTELLER
Adjoint à la culture et à la vie associative / Eilmaer evit ar sevenadur hag evit buhez ar c'hevredigezhioù
Sur rendez-vous en mairie / Lakaat emgav en ti-kêr

Jacqueline MAZEAS
Adjointe aux travaux et à la transition énergétique / Eilmaerez evit al labourioù hag evit an treuzkemm doare energiezh
Sur rendez-vous en mairie / Lakaat emgav en ti-kêr

Valérie LE TANOU
Adjointe aux affaires scolaires et à la petite enfance / Eilmaerez evit ar skolioù hag ar vugaligoù
Sur rendez-vous en mairie / Lakaat emgav en ti-kêr

Édito

L'année 2015 a démarré sur de sombres heures. L'attentat du 7 janvier dernier contre Charlie Hebdo et les événements tragiques qui ont suivi sont dans toutes les têtes. Nous pensons aux victimes et à leurs familles. L'état de choc le dispute à l'incompréhension. Rien ne justifie le droit de retirer la vie à autrui. À travers l'exécution des dessinateurs et journalistes de Charlie Hebdo, c'est notre liberté d'expression que l'on a voulu tuer. Ne cédon pas à la peur. Nous, élus carhai-siens, serons vigilants pour porter les valeurs de la démocratie, dans tous les projets que nous mettrons en place, dans les services publics que nous défendrons. C'est aussi ça la démocratie, toujours s'impliquer pour du "mieux vivre ensemble" au quotidien.

En 2015, la Ville continuera à oeuvrer pour toutes et tous. Malgré les baisses de dotations de l'Etat, le niveau des investissements restera conséquent, de l'ordre de 2,357 millions d'euros. Cadre de vie, travaux de voirie, rénovation de la locomotive Mallet, achat de la patinoire, achat d'oeuvre d'art, études pour le réaménagement de la Grande rue... de nombreux projets seront conduits. Poher communauté portera de plus en plus les dossiers structurants pour l'ensemble de la communauté de communes qui s'agrandit avec l'arrivée de Plévin, Treffrin, Tréogan. Début des travaux pour l'arrivée du Très haut débit, centre d'interprétation virtuel Vorgium, développement économique, les efforts seront importants pour renforcer l'attractivité du territoire.

Kroget eo ar bloavezh 2015 gant ur prantad teñval. Gwalldaol ar 7 a viz Genver tremenet a-enep Charlie Hebdo hag an darvoudoù reuzus ha skrijus zo bet war-lerc'h zo bepred war spered an holl. Soñjal a reomp en dud zo bet drouklazhet hag en o familhoù. Gwallstroñset eo bet an holl gant se ha poan o deus o klask kompren ar pezh a zo c'hoarvezet. N'eus abeg sirius ebet evit lemel e vuhez digant an hentez. O lakaat tresourien ha kazetennerien Charlie Hebdo d'ar marv ez eo hor frankiz a zo bet c'hoant da vuntrañ. Arabat eo dimp kaout aon. Ni, dilennidi Karaez, a vo war evezh evit kas talvoudegezhioù an demokratelezh, en holl raktresoù a lakaimp war-sav, er servijoù publik a zifennomp. An dra-se eo an demokratelezh ivez, bezañ bepred oc'h ober traoù evit « bevañ gwelloc'h asambles » war ar pemdez.

E 2015 e kendalc'ho Kêr da labourat evit an holl. Daoust ma'z eo digresket skoaziadoù ar Stad e vo postet arc'hant bras bepred, bezet 2,357 vilion a euroioù. Endro-bevañ, labourioù war an hentoù, nevesaat ar marc'h-du Mallet, prenañ ar poull-ruzikat, prenañ oberennoù-arz, studia-denoù evit adkempenn ar Ru Vras... raktresoù a-leizh a vo kaset da benn. Poc'hêr kumuniezh a blede muioc'h-mui gant an teuliadoù frammus evit ar gumuniezh-kumunioù a-bezh hag a zo o kreskiñ gant donedigezh Plevin, Treffrin ha Treogan. Deroù al labourioù evit staliañ ar C'has Uhel-kenañ, ar greizenn-displegañ niverel Vorgium, an diorren ekonomikel : strivoù a bouez a vo graet evit kreñvaat hoal ar c'hornad.

Pennad-stur

Par ici les sorties !

FÉVRIER

Retrouvez tout le programme de l'Espace Glenmor dans ce journal, page 16.

Les animations vacances pour les 8-14 ans avec l'Office des Sports, du lundi 9 au vendredi 20 février. Avec, entre autre, du foot en salle, de la gymnastique, du roller, du laser game, du basket, du bowling, du hand, de l'escalade, du step-danse, de l'équitation, du tir à l'arc... et aussi **"Happy sport"**, des animations spéciales pour les 5-7 ans. Renseignements et inscriptions auprès de l'Office des Sports, Boulevard de la République : 02 98 93 14 40 / 06 74 10 74 74.

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires : de 9h à 12h, mardi 10 février, jeudi 12 février et jeudi 19 février. www.officesportscarhaix.com

ONE SHOOT par la compagnie Lasko (théâtre à partir de 15 ans), jeudi 26 février à 20h30, Amphi Glenmor.

Portes ouvertes au collège et au lycée pro (Bac Pro commerce) Saint-Trémeur, le 27 de 17h à 19h, et le 28 février de 9h à 12h.

MARS

Conférence publique : "Pour la Franc Maçonnerie quelle défense de la République? (Laïcité,

Solidarités, Services Publics)". Conférence animée par Daniel Keller, Grand Maître du Grand Orient de France, mercredi 11 à 18h30, aux Halles. Gratuit et ouvert à tout public.

SALON DES ARTISANS DU BÂTIMENT, samedi 28 et dimanche 29 mars, de 10h à 19h.

AVRIL

DOCTEUR JEKYLL & MR HAYDN (opéra pour enfants), dimanche 26 avril à 17h, Amphi Glenmor. Gratuit.

Retrouvez le programme des manifestations sur le site Internet : www.ville-carhaix.com

"Le Journal" est édité par la Ville de Carhaix-Plouguer / BP 258 / 29837 CARHAIX-PLOUGUER Cedex
La diffusion toutes boîtes aux lettres de "Le Journal" est assurée par les services de la Ville de Carhaix.
Embannet eo "Ar Gazetenn" gant Kêr Karaez-Plouguer / BP 258 / 29837 KARAEZ-PLOUGER Cedex

Directeur de la publication : Christian TROADEC • Rédaction : Delphine PRAT / communication@ville-carhaix.com; avec la participation de Bertrand Beucher, chargé de communication à Poher communauté ; page Oups pour les enfants : Carole Farkas. Maquette / Mise en page / Impression : Phisale Graphic - Carhaix-Plouguer • Crédits photos : Delphine Prat, Service communication - Ville de Carhaix ; sauf mentions contraires • Dépôt légal : février 2015 • Tirage : 5100 exemplaires • Mise sous film : Lamifilm • Distribution en courrier adressé par La Poste

Attentat du 7 janvier >>

Des centaines de "Charlie" mobilisés à Carhaix

"Je suis Charlie". Quelques heures après l'attentat sanglant du 7 janvier dernier contre la rédaction de Charlie Hebdo, on a pu voir ce slogan un peu partout en ville. Beaucoup se sont sentis profondément touchés. Beaucoup ont voulu réagir de manière pacifique. Retour sur la mobilisation.



©Poher Hebdo

Vendredi 9 janvier, près de 500 personnes se sont rassemblées, place de la Mairie, à l'appel d'un collectif citoyen.

200 personnes le 7 janvier

Le 7 janvier, à l'annonce de l'attentat meurtrier contre la rédaction de Charlie Hebdo à Paris, les rédactions locales du Poher Hebdo, du Télégramme et d'Ouest-France ont invité la population à se rassembler le soir même, place de la Mairie. 200 personnes se mobilisent en mémoire des 12 personnes tuées. Les drapeaux de la Mairie sont en berne. "Nous, journalistes, n'avons pas l'habitude d'inviter à un rassemblement", souligne Laurent Marc, chef de rédaction du Poher Hebdo. "Mais devant la gravité de ce qui vient de se passer, cette

mobilisation nous semblait légitime. À travers cet attentat, c'est bien la liberté d'expression qui est visée." Aucun autre commentaire. Dans la foule, c'est l'état de choc.

Deuil national

Le 8 janvier, la minute de silence, demandée par le Gouvernement suite à l'attentat contre Charlie Hebdo, a été observée dans de nombreux établissements publics, notamment dans les quatre écoles primaires de la ville (Persivien, Boulevard, Diwan pour les classes de CM, et l'Enfant Jésus), ainsi

que dans les collèges et lycées privés et publics. De nombreux membres du personnel communal se sont réunis devant la mairie aux côtés d'élus municipaux, alors que les drapeaux sont en berne pour observer le deuil national de trois jours. Chacun tient une affiche "Je suis Charlie". Aux Services techniques, même scénario. Le personnel de la Maison des Services Publics se rassemble aussi devant son bâtiment.

500 "Je suis Charlie"

Vendredi 9 janvier, près de



500 personnes se rassemblent de nouveau à 18h30, devant la mairie, à l'appel d'un collectif citoyen, affiches "Je suis Charlie" et bougies à la main. Les diverses prises de parole invitent "à ne pas céder à la peur" et à "rester unis".

Minute de silence

Quelques minutes plus tard, Christian Troadec, maire de Carhaix ouvre la cérémonie du Buffet des associations à laquelle assistent près de 300 personnes, en demandant une minute de silence. Minute de silence également observée par les 550 partici-

pants du repas des Jeunes d'autrefois, dimanche 11 janvier au Glenmor. "Nous nous retrouvons dans des circonstances bien particulières, souligne le Maire. "17 victimes innocentes sont décédées lors de ces attentats. On a bien vu que certains voulaient ainsi exécuter la liberté de s'exprimer. ils n'y arriveront pas. 700 000 personnes se sont mobilisées ce samedi partout en France (NDLR : samedi 13 janvier). Et il y a énormément de monde encore dans les rues, notamment à Paris. Nous devons continuer à faire vivre la démocratie !"

État civil : un boom de 275 naissances en 2014

En fin d'année, l'Insee a livré les chiffres des populations légales basés sur le recensement de 2012. Par rapport aux chiffres de 2007 (recensement de 1999), la population totale accuse une légère baisse, passant de 8 165 à 8 028 habitants. "Des chiffres qui peuvent s'expliquer par une conjoncture économique difficile, avec des fermetures d'entreprises, explique Christian Troadec, le maire. C'est pour cela qu'il est de notre devoir d'élu de tout faire pour défendre et promouvoir l'emploi sur le territoire. Un travail de longue haleine que nous poursuivons sans cesse, notamment avec Poher communauté. En parallèle, nous tenons au maintien de nos services publics, garants d'une qualité de vie, pour



©Poher Hebdo

Loïc a vu le jour le 31 décembre à 22h15. Il est le dernier bébé 2014. Lisa et Laurent, de Loqueffret, sont tout heureux d'accueillir leur troisième enfant.

attirer de nouvelles populations." Maintenir le service de maternité à l'hôpital de Carhaix s'est avéré primordial au vu du boom des naissances de la fin de l'année : 15 naissances en six

jours début novembre, du jamais vu ! Au total, 275 naissances ont eu lieu en 2014 (dont 16 naissances dans des établissements extérieurs à Carhaix), contre 257 l'année précédente.



©Poher Hebdo

Né le 1^{er} janvier à 00h15, Tyler est le premier bébé 2015. Sur la photo avec ses parents, Dorothy et Jérémie, et son grand frère Nolan (19 mois).

Au palmarès des prénoms, Emma, Énora et Louise arrivent en tête ex aequo pour les filles. Chez les garçons, les Théo sont en tête (donné 7 fois), devant Timéo (6), puis Enzo et Yanis (5).

En 2014, 386 décès ont été déclarés en mairie (368 l'an passé). 19 mariages ont été célébrés, contre 24 en 2013 et seulement 12 en 2012.

Mention bien pour la mise en place des TAP !



Valérie Le Tanou et Nolwenn Couteller au milieu d'une séance de Temps d'activités périscolaires (TAP) à l'école du Boulevard de la République.

Carhaix a accroché le wagon de la réforme des rythmes scolaires, conformément à la loi, depuis la rentrée de septembre. Environ 400 écoliers participent aux TAP organisés par la Ville. Et le service fonctionne bien, grâce à une

bonne anticipation et à l'implication du personnel concerné.

400 écoliers

Les CM2 peaufinent leur aquarium 3D Némó réalisé en "récup", pendant que les

CE1-CE2 s'adonnent aux jeux de société. À l'école du Boulevard de la République, huit groupes, soit 138 enfants, sont initiés à des ateliers qui permutent toutes les semaines. Le planning hebdomadaire des activités est affiché dans chaque école. Motricité, arts plastiques, bricolage, jeux de société, lecture, contes... Nolwenn Couteller, la coordinatrice, veille "à ce que le panel d'activités soit régulièrement renouvelé".

24 agents impliqués

Un sacré challenge. Environ 400 enfants des écoles publiques participent aux TAP, avec 24 agents encadrants. "Ce n'était pas évident, c'était une grosse machine à mettre en route", souligne Valérie Le Tanou,

adjointe aux affaires scolaires et à la petite enfance. "En trois mois, le taux de participation à ces activités n'a cessé d'augmenter pour arriver à 80% sur la ville. Et la porte est encore ouverte pour les parents qui voudraient inscrire leurs enfants. C'est très satisfaisant et nous avons de bons retours de la part des parents et des conseils d'écoles. L'implication des agents volontaires pour encadrer ces activités est remarquable, il faut vraiment le souligner."

Sur ces 24 encadrants, 10 sont formés ou en cours de formation Bafa, les autres suivant des formations spécifiques organisées par le CNFPT (en arts plastiques, par exemple).

Un Copil (comité de pilotage) a été formé pour réguler la mise en place et le fonctionnement des TAP. On retrouve

dans ce comité de concertation : les parents d'élèves des écoles publiques, les délégués aux conseils d'écoles, les directeurs, Nolwenn Couteller (coordinatrice), Valérie Le Tanou, Olivier Fauchoux (Adjoint aux sports) et Sylvie Hamonic (DRH Ville de Carhaix).

C'est lui qui a défini les horaires de cet accueil gratuit et non obligatoire : de 15h45 à 16h30 à Huella, Kerven et Persivien ; et de 16h à 16h45 à l'école du Boulevard de la République, quatre jours par semaine.

C'est également lui qui a établi un règlement intérieur diffusé aux parents et mis en place depuis janvier.

Il va falloir maintenant penser à renouveler les activités. Nolwenn Couteller et les 24 agents sur le terrain ne manquent pas d'idées.

Personnel communal >>

4 médaillés et 2 retraités mis à l'honneur

Soixante-quinze personnes se sont retrouvées aux Halles, le 19 décembre dernier, pour la soirée du personnel communal. L'occasion de célébrer les médaillés et retraités de l'année.

Quatre médaillés

Christian Troadec, le Maire, et Jean-Marc Antoine, élu délégué aux ressources humaines, aux services publics et aux cérémonies patriotiques, ont mis, à tour de rôle, les médaillés du personnel communal à l'honneur, en retraçant leur parcours.

La soirée a débuté par la remise des médailles d'argent, remerciant vingt années au service de la Fonction publique territoriale. Une médaille reçue par Marie-Christine Jaouen, responsable de la bibliothèque depuis dix ans, ainsi que par Thierry Jambou, arrivé au service de la collectivité en tant qu'électricien en 1995 et connu aussi pour

ses fonctions de gardien de l'école de Persivien depuis 1996.

La médaille d'or, récompensant 35 années de service, a ensuite été remise à Philippe Cochenec, arrivé au Services techniques de la Ville en 1980 et passé, depuis, aux Espaces verts.

C'est également en 1980 que Louis Le Dantec entre au service maçonnerie de la Ville où il œuvre pour l'entretien des bâtiments communaux, mais aussi pour embellir et améliorer les espaces publics. On lui doit, notamment, la cabane en pierre sur le rond-point du Poher.

Deux retraités

Deux agents communaux ont fait valoir leur droit à la retraite et cette soirée était aussi l'occasion de les mettre à l'honneur. Après une carrière de secrétaire dans le secteur privé, Michèle Gharbi intègre la fonction publique en 1996. Affectée sur un poste d'aide cuisinière



De gauche à droite : Jean-Marc Antoine, élu délégué aux ressources humaines, aux services publics et aux cérémonies patriotiques, Philippe Cochenec, Éric Martin, Thierry Jambou, Lili Rouzic, Michèle Gharbi, Christian Troadec, le Maire, et Marie-Christine Jaouen.

à l'école élémentaire de Persivien jusqu'en janvier 2006, puis au restaurant scolaire de l'école Diwan, elle rejoint l'école maternelle de Kerven en 2007. Reconnue pour sa gentillesse et son dévouement, elle s'est pleinement investie dans la mise en œuvre des TAP depuis septembre dernier. Figure incontournable de la

mairie depuis 1981, Éric Martin a, lui aussi, fait valoir ses droits à la retraite. Il est tout d'abord agent d'enquête, chargé notamment des régies des droits de place, des transports, et de divers travaux administratifs. En 1985, il est affecté au service administratif de la mairie. D'abord au service Etat-civil, puis à

l'Urbanisme et plus tard aux Affaires Générales, "gardant un œil vigilant sur tout ce qui se passe dans la commune." Toujours prêt à rendre service aux collègues et "en tant que champion de natation, de cyclisme, de course à pied, et plus encore, on compte sur lui pour arbitrer la prochaine saison de l'équipe de foot corpo."

Du côté des travaux...

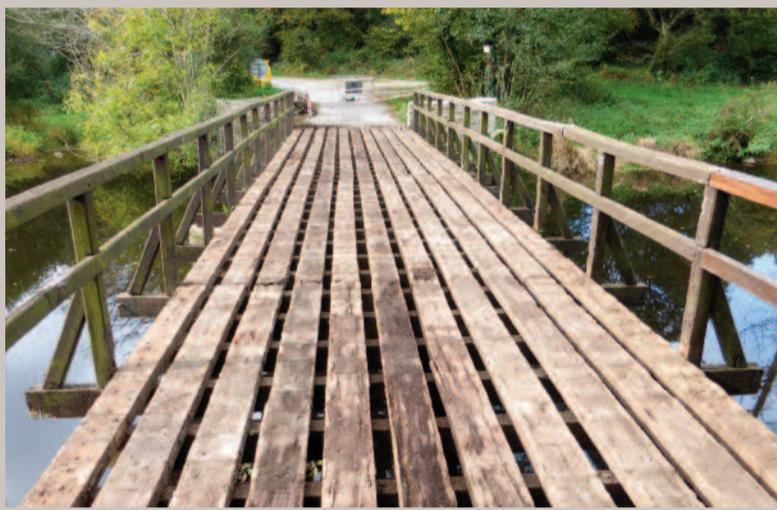
École du Boulevard : le sol du petit réfectoire rénové



L'ancien sol du petit réfectoire de 50 m² de l'école du Boulevard de la République se décollait et était en mauvais état. La Ville a donc fait procéder au désamiantage par une entreprise spécialisée pendant la première semaine des vacances de la Toussaint. Avant la pose du nouveau carrelage.

Pont du Roz : le tablier et les poutres intermédiaires changés

Depuis le 21 octobre et jusqu'au 8 janvier, le pont du Roz, situé aux abords de la route de Gourin, entre Carhaix et Cléden-Poher, était interdit à la circulation. Suite aux intempéries de l'hiver dernier, les Services techniques de Carhaix associés à ceux de Cléden-Poher ont changé le tablier du pont et, étant donné leur état, des poutres intermédiaires. Le pont, rénové en bois de chêne, est rouvert à la circulation.



Kerampuilh : busage partiel d'un fossé



Début décembre, l'entreprise Colas est intervenue à la demande de la Ville pour le busage partiel (sur 99 m) du fossé de la plate-forme événementielle de Kerampuilh. Il s'agissait de rendre utilisable et plus fonctionnelle cette partie du park. Ces travaux permettent de canaliser les eaux pluviales.

Maison des Jeux d'adresse : remplacement du revêtement

La Maison des jeux d'adresse a été inaugurée en 2012. Le sable de l'aire de jeux de 1 170 m², du fait de l'usure, était devenu très poussiéreux. Son remplacement était indispensable. Mi novembre, un gravillonneur de l'entreprise Colas et les agents des Services techniques sont intervenus pour le remplacer par du petit gravillon (du 2/4 lavé) qui améliore le déroulement des parties. Une couche superficielle a également été mise sur l'aire de jeux extérieure. Le choix de ce matériau a été validé par les associations utilisatrices de la MJA.



Un véhicule "propre" aux Espaces verts



Le Service des espaces verts est doté d'un nouveau véhicule depuis début novembre, en remplacement d'un utilitaire arrivé en bout de course. Ce nouveau modèle est un véhicule de sept places "propre", à 100% recyclable, avec filtres à particules autonettoyants et système "stop and start". Il répond aux nouvelles normes européennes antipollution. Il

s'agit d'un véhicule de 7 tonnes, poids total roulant autorisé, capable de tirer une remorque de 3,5 tonnes. Sa charge utile est de 780 kg. Ce véhicule neuf a été livré par la société Carhaix Poids Lourds.

Salle omnisports : les vestiaires repeints

En décembre, les peintres de la Ville ont donné un coup de neuf aux vestiaires de la salle omnisports. Avec du bleu pervenche dans le couloir et de l'orange dans les vestiaires hommes. Les travaux de peinture se sont achevés en ce début d'année, avec de nouvelles couleurs pour les vestiaires femmes et le couloir Sud.



Des pavés posés devant la stèle de la Résistance

En concertation avec les associations patriotiques et à la demande de la Fnaca et de son président, Marcel Ollivier, la Ville de Carhaix avait accepté de déplacer la stèle de la Résistance qui se trouvait dans le haut de la place du Champ de Foire. En mai, la stèle avait ainsi gagné son nouvel emplacement, dans la partie haute de la place de la Résistance inaugurée en juin dernier. Afin de faciliter son accès, les maçons de la Ville ont remplacé, mi-janvier, le sable de l'allée menant jusqu'à la stèle par des pavés.



Budget primitif 2015 >>

10 487 645 € pour un budget maîtrisé

Le budget primitif 2015 s'équilibre à 8 129 845 € en section de fonctionnement, soit une diminution de -3,51% par rapport au budget primitif précédent. Contrainte à des arbitrages à cause de la baisse massive des dotations de l'État, la collectivité fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition, de maintenir les subventions et un niveau d'investissement nécessaire. Les trois élus de l'opposition (PS) ont voté contre ce budget.

Impôts locaux : des taux stables

C'est l'une des priorités de la majorité : ne pas faire monter la pression fiscale sur les ménages afin de maintenir le pouvoir d'achat. En 2015, pour la cinquième année consécutive, les taux d'imposition locaux seront maintenus au même niveau que les années précédentes : soit 16,08% pour la taxe foncière, 48,50% pour le foncier non bâti et 13,15% pour la taxe d'habitation. " Nous faisons en sorte qu'il n'y ait pas de pression fiscale supplémentaire, tout en poursuivant la baisse de



©Le Télégramme

La Ville a investi 50 000 € pour l'achat de la patinoire synthétique qui était ouverte du 28 novembre au 4 janvier dernier. 25 000 € seront prévus pour les études de réaménagement de la Grande rue.

l'endettement", souligne Christian Troadec, le Maire.

L'encours de la dette baisse encore. Elle était de 8,24 millions d'euros au 31 décembre 2013, elle est de 8,17 millions d'euros au 31 décembre 2014. Avec un remboursement prévu d'1,15 million d'euros courant 2015. "Ces sommes montrent qu'il y a une maîtrise de la dette", estime le Maire.

En parallèle, la vigilance reste de mise pour réduire les charges à caractère général de la collectivité : ces dépenses diminueront de 7,58 % par rapport aux inscriptions budgétaires du budget primitif 2014 (-

167 402 €). Et les charges de personnel baisseront aussi de 1,29% (-51 000 €).

Concernant les activités périscolaires liées à la réforme des rythmes scolaires, un montant total de 93 132 € est prévu pour 2015 (17 400 € pour les fournitures et prestations, 75 732 € en frais de personnel). "Nous devrions percevoir 20 000 € d'aides de la part de l'État", ajoute Daniel Cotten, adjoint aux finances.

"Il faut souligner la satisfaction générale pour la mise en place des TAP à Carhaix et féliciter toutes celles et tous ceux qui y œuvrent", commente Christian Troadec.



"Phaser les projets"

La baisse importante des dotations de l'État de près de 500 000 € sur trois ans imposera à la collectivité de devoir faire des arbitrages. "Nous ne baisserons pas le montant des subventions aux associations, insiste le premier édile.

"Nous devons phaser les projets dans le temps. Les services de la Ville travaillent de plus en plus en lien avec Poher communauté. À l'avenir, la Ville ne portera plus les grands projets d'équipements. Ce sera à l'intercommunalité de le faire, même s'il faut aussi souligner la baisse des

dotations qu'elle reçoit."

"À Carhaix, nous avons la chance d'être bien équipés et d'avoir des services de grande qualité pour une ville de 8000 habitants. Il faut être vigilant à maintenir ce niveau de services. C'est important pour développer l'économie et l'emploi, dans le but d'attirer encore de nouvelles familles et d'enrichir le territoire."

En 2015, un niveau conséquent d'investissements est prévu, de l'ordre de 2 357 800 € pour continuer à équiper la commune (lire le détail ci-dessous).

Les recettes de fonctionnement

1 576 753 € de dotations, subventions et participations (dotation forfaitaire DGF, dotation de solidarité rurale, subventions de l'État, du Département, de la CAF, compensations de l'État...).

3 121 146 € de fiscalité directe locale (impôts).

2,381 millions d'€ d'attribution de compensation et de dotation solidarité communautaires.

454 950 € du produit des services (restauration scolaire, accueil périscolaire, camping).

349 000 € des autres impôts et taxes (droits de place et de mutation).

Les dépenses d'investissement :

Une enveloppe de **486 000 € est prévue pour le cadre de vie et la voirie**, dont 310 000 € rien que pour les travaux de voirie. Voici comment seront réparties les autres dépenses liées au cadre de vie et à la voirie : 58 000 € serviront à l'aménagement du carrefour de la rue Fontaine Lapic, y compris la maîtrise d'œuvre. 25 000 € sont prévus pour l'embellissement des quartiers. 20 000 € financeront la modernisation de l'éclairage public. 10 000 € serviront pour les illuminations de Noël. 38 000 € permettront l'achat et l'installation, dès ce début d'année, de feux tricolore au carrefour du collège Beg-Avel. 30 000 € finance-

ront l'enfouissement des réseaux France Télécom. Par ailleurs, **90 000 € sont prévus pour l'acquisition de terrains**. 150 000 € serviront à divers travaux : parc de Kerampuilh (20 000 €), la rénovation de la locomotive Mallet (80 000 €) et l'achat d'œuvre d'art (50 000 €). **Les maîtrises d'œuvre et études nécessiteront 95 800 €**, dont 37 500 € pour la seconde phase de la révision du Plan Local d'Urbanisme, 36 800 € pour les maîtrises d'œuvre (dont 25 000 € pour les études de réaménagement de la Grande Rue), 16 500 € pour l'acquisition de logiciels et la numérisation des actes de naissances. **27 000 € seront investis**

pour l'achat de matériel et les travaux dans les écoles.

28 000 € serviront à l'achat de matériel pour les Services techniques.

Une enveloppe de 91 000 € a été votée pour les sports : 31 000 € pour des travaux et divers équipements, 50 000 € pour l'achat de la patinoire synthétique, 10 000 € serviront en 2015, puis 2016 et 2017 pour l'aménagement de la salle de gymnastique de la salle omnisports.

56 000 € financeront les travaux dans les bâtiments communaux pour l'accessibilité, la performance énergétique, l'achat de mobilier, de postes informatiques...

Le conseil municipal du 17 novembre en bref

Subvention exceptionnelle à l'Escrime-club La Riposte

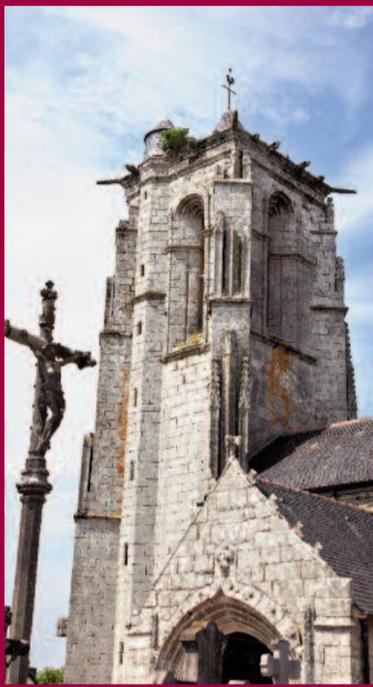
Cette association a été créée en avril 2014. Elle a pour but de promouvoir l'enseignement et la pratique de l'escrime en tant que sport de loisir et de compétition. Les activités ont débuté en septembre dernier, du matériel a été acquis pour le déroulement des séances. Compte tenu du démarrage de cette nouvelle association sportive, une subvention exceptionnelle de 200 € sera versée pour les quatre derniers mois de l'année 2014. "L'association organise des séances deux fois par semaine, au gymnase du collège Saint-Trémeur, et relance une activité qui avait

été présente sur Carhaix il y a quelques années", a souligné Olivier Faucheux, adjoint aux sports et aux espaces verts.

Travaux à l'église de Plouguer : demandes de subventions

Le clocher de l'église, monument historique classé, présente des dégradations dues à l'usure et des pierres de couronnement risquent de chuter. Dans l'attente de travaux de restauration générale du clocher, des travaux de confortement et de mise en sécurité d'urgence ont été réalisés fin 2014. Un architecte des Bâtiments de France a évalué les travaux à réaliser par la Ville et a apporté gratuitement son assistance. Les

travaux s'élèvent à 20 652 €. La Ville a déposé des demandes de subventions auprès de la Direction régionale des Affaires cultu-



relles (50%), du Conseil régional de Bretagne (20%) et du Conseil général du Finistère (10%).

Motion pour la ligne ferroviaire

À travers un grand débat public, organisé durant plusieurs semaines en Bretagne fin 2014, la concertation sur le tracé de la Ligne grande vitesse en Bretagne a débuté. Malgré des dizaines de motions prises dans les conseils municipaux et communautaires du Centre-Bretagne, aucun scénario d'une ligne ferroviaire centrale allant de Rennes à Châteaulin n'est soumis au débat.

Réseau Ferré de France envisage trois scénarios, dont le scénario vert qui propose

de prolonger la LGV à 50 km à l'ouest de Rennes, en amorçant un itinéraire en Bretagne Intérieure. "Cette version est incomplète. Au lieu de se scinder en deux, l'une en direction du sud jusqu'à Vannes, l'autre en direction du nord jusqu'à Saint-Brieuc, cette troisième option doit aussi envisager que la ligne ferroviaire se poursuive jusqu'à Châteaulin pour atteindre Quimper et Brest, en passant entre Loudéac-Pontivy et en desservant Carhaix. Il faut donc améliorer et prolonger ce scénario."

Écoutez en direct et en streaming les séances du conseil municipal sur www.ville-carhaix.com

Le conseil municipal du 15 décembre en bref

Révision des tarifs communaux

Comme chaque année, les tarifs de location de biens immobiliers communaux sont revalorisés à compter du 1^{er} janvier. Cette année, les tarifs augmentent de 1%, sauf pour certains tarifs, dont ceux de la bibliothèque municipale qui restent stables. (Les tarifs sont consultables dans le compte rendu du conseil municipal en ligne sur le site www.ville-carhaix.com dans la rubrique "la mairie et vous".)

Demandes de subventions au titre de la DETR

La Ville a déposé ou déposera plusieurs demandes de subventions au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : pour l'**extension du réseau d'assainissement avenue de Waldkappel** (coût total estimé : 118 333 €), pour **des travaux de rénovation**

de bâtiments communaux (50 084 €), pour **des travaux rue Fontaine Lopic** (48 333 €), pour **la rénovation du bloc sanitaire au camping municipal** (26 750 €) et pour **des travaux à l'école Huella** (22 000 €).

Extension du périmètre de Poher communauté

L'arrivée de Plévin, Treffrin et Tréogan au sein de Poher communauté impose la révision de la répartition des sièges.

L'Assemblée nationale a adopté le 18 décembre, en première lecture, la proposition de loi relative à l'accord local de représentation des communes membres d'un EPCI. Si ce texte est ratifié par le Sénat, la communauté de communes va pouvoir garder 33 élus et non 27 comme initialement prévu. Toutes les communes, sauf Treffrin et Tréogan, pourront avoir au moins deux élus.

Pour Carhaix, cela devrait se traduire par la perte d'un siège, normalement celui de Matthieu Guillemot, élu de l'opposition. Le Maire et les élus de la majorité ont exprimé le souhait que toutes les oppositions soient représentées au sein de la communauté de communes. Valérie Le Tanou, adjointe aux affaires scolaires, accepte de céder sa place afin que Matthieu Guillemot puisse continuer à siéger au sein de Poher communauté.

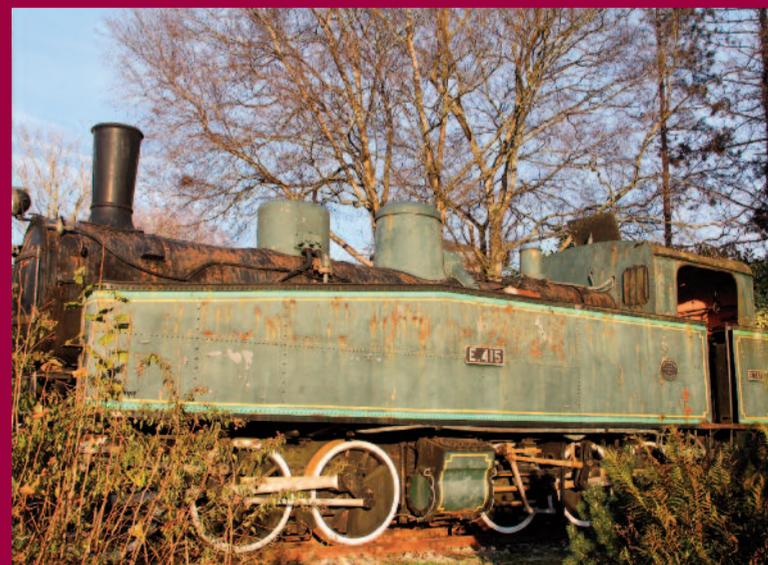
D'autres demandes de subventions...

La Ville souhaite construire **une station de traitement des matières de vidange** à la station d'épuration de Moulin Hézec, afin de sécuriser les rejets d'effluents par les vidangeurs dans un équipement adapté. Le coût du projet est estimé à 250 000 €. Des subventions seront sollicitées auprès de l'État (20%), du Conseil général du

Finistère (25%) et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (35%).

La locomotive à vapeur Mallet de l'ancien Réseau ferré breton a été construite en 1913 par Piguet à Lyon. Elle est classée aux Monuments historiques depuis 1985. Exposée place de la Gare, elle subit les intempéries et se dégrade au fil des années. Un expert de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a

estimé le montant de la rénovation à 124 108 €. La Ville va demander des subventions auprès de l'État (30%), du Conseil régional de Bretagne (25%) et du Conseil général du Finistère (25%).



Très haut débit >>

Fibre optique : l'opération de déploiement lancée

À force de volontarisme et de détermination, Poher communauté a obtenu de faire partie des quatre villes moyennes concernées par la première tranche de déploiement de la fibre optique. L'opération a été lancée le 11 décembre dernier.

Le projet « Bretagne très haut débit » comprend le déploiement d'un nouveau réseau de câbles en fibre optique, seule solution pérenne pour accompagner les besoins des entreprises, des foyers et des services publics.

« Bretagne très haut débit » est mis en œuvre par le Syndicat Mixte Megalis Bretagne qui réunit la Région Bretagne, les départements et l'ensemble des EPCI de Bretagne.

Depuis plusieurs années, les élus de Poher communauté ont fait preuve d'un volontarisme sans faille pour tout de suite s'inscrire dans ce projet et éviter tout risque d'enclavement numérique du territoire.

La première tranche de travaux concerne Carhaix (zone comprenant Le Moustoir), Auray, Lamballe et Redon et une vingtaine de zones plus rurales. Ces territoires vont être intégralement équipés en fibre optique dès 2016.

« Nous avons trouvé une oreille attentive auprès de Megalis pour faire partie des quatre villes moyennes. C'est primordial dans le cadre du développement économique, c'est un atout supplémentaire », précise Christian Troadec, Président de Poher communauté.

L'opération a été lancée le 11 décembre dernier. Elle comprend « l'étude projet » et « la mobilisation des infrastructures tierces » (fourreaux, poteaux, façades...).

Avant la fin de l'année 2014 et début 2015, les agents d'un sous-traitant d'Orange relèveront les boîtes aux lettres dans les communes de Carhaix et du Moustoir afin d'évaluer le nombre de prises à installer. Les travaux débuteront à



Le Comité de pilotage composé notamment de Christian Troadec, Président de Poher communauté ; Pierrot Belleguic, délégué aux nouvelles technologies, au très haut débit et à l'internet ; Marie-Hélène Le Bihan, Vice-présidente chargée des nouvelles compétences ; et Hervé Le Norcy, directeur général des services de Megalis Bretagne.

l'automne 2015 pour une arrivée du très haut débit à Carhaix et au Moustoir au deuxième semestre 2016.

La deuxième tranche des travaux concernera d'autres communes de Poher commu-

nauté jusqu'en 2018 (Motreff, Cléden-Poher et une partie de Kergloff). 80 % des prises téléphoniques du territoire intercommunal seront dès lors fibrées. À noter, les deux opérations de montée en

débit actuellement en cours sur les communes de Plévin et Tréffrin qui pourront bénéficier d'un débit amélioré courant mars/avril 2015.

Développement durable >>

Une aire de covoiturage à l'entrée de la Villeneuve

La nouvelle aire de covoiturage de la Villeneuve sera complètement opérationnelle en ce début d'année. Poher communauté encourage ainsi cette pratique sur son territoire.

Le covoiturage est en plein essor. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer : l'augmentation du prix du carburant, l'allongement des temps de déplacements quotidiens, la prise de conscience des enjeux liés à la sauvegarde de l'environnement, etc.

Les avantages du covoiturage sont également nombreux : réduction des coûts de déplacement, baisse de la pollution et des accidents de la route, diminution du trafic, etc. Ce sont les raisons pour lesquelles Poher communauté désire améliorer et encourager cette pratique sur son



Sur la future aire de covoiturage, au centre, Daniel Cotten, Vice-président de Poher communauté en charge de l'aménagement du territoire et des transports, entouré de Thomas Willemot (à gauche) chargé de mission transports et habitat et Éric Février (à droite) chargé d'opérations d'aménagement et de construction.

territoire. L'entrée du Parc d'activités de la Villeneuve a été choisie pour sa situation géographique stratégique, notamment car elle est à proximité de deux parcs d'activités (parc d'activités de la Villeneuve et le parc d'activités de Kergorvo qui accueil-

lera les salariés de Synutra). Ce nouvel espace accueillera une aire de covoiturage qui permettra d'accueillir 20 véhicules. Une place sera réservée aux personnes à mobilité réduite. Cette réalisation sera financée à hauteur de 80% par le Conseil général

du Finistère. "Cette aire de covoiturage s'inscrit dans la continuité de la politique de transport engagée par la Communauté de communes qui vise à améliorer la mobilité des personnes sur le territoire et au-delà", explique Daniel

Cotten, Vice-président de Poher communauté en charge de l'aménagement du territoire et des transports.

Dotée d'un aménagement paysager, l'aire disposera d'une borne de recharge très rapide pour les véhicules électriques. La deuxième à Carhaix après celle installée Place de la Tour d'Auvergne à côté de la Maison des services publics. Une zone d'attente avec abri sera aussi à disposition des usagers à proximité de l'aire.

Deux aires de covoiturage fonctionnent déjà sur le territoire de Poher communauté : - l'aire de Loch ar Lann à Kergloff située au carrefour de la RD 764 et la RD 148 (capacité : 20 places, dont 1 pour personne à mobilité réduite) et l'aire de Sainte-Catherine à Plounévezel à proximité du restaurant (capacité : 14 places).

Validation du projet par Poher communauté >>

Vorgium : début des travaux en mai 2015

Poher communauté poursuit sa démarche de développement de son offre touristique. Le projet Vorgium a été validé lors du conseil communautaire du 18 décembre dernier. Les travaux vont démarrer en mai 2015.

Situé en entrée de ville de Carhaix, rue du docteur Menguy, le centre d'interprétation archéologique virtuel sera une belle vitrine pour la Ville et le Poher.

L'espace d'une superficie totale de 8 000 m² dont 5 000 m² seront aménagés comprendra :

- un jardin archéologique articulé autour de huit points d'intérêt archéologique comme la fontaine et les thermes reconstitués virtuellement grâce à la réalité augmentée,
- un centre d'interprétation de 200 m² accessible aux personnes à mobilité réduite.

Outre sa vocation touristique, le projet a pour objectif de redonner une



Le coût du projet Vorgium sera d'1.9 million d'euros HT. Avec un subventionnement à hauteur de 66% pour un montant de 1 254 000 € (CG29, DRAC, Conseil Régional, CCI). L'ouverture est prévue au printemps 2016.

visibilité aux vestiges archéologiques et de rendre aux habitants de Carhaix et du Poher l'histoire de leur ville, de leur territoire.

Immersion virtuelle

Dans le centre d'interprétation, réalité augmentée, hologrammes, tablettes numériques et grands écrans tactiles permettront aux visiteurs de s'immerger dans le quotidien des habitants de la cité antique

et de son allée commerçante.

Domus (habitation urbaine de l'antiquité romaine), thermes et tous les aménagements urbains seront illustrés pour que le visiteur s'approprie le quotidien des habitants de Vorgium de manière interactive. Les protagonistes pourront, par exemple, décorer eux-mêmes l'intérieur du salon d'une domus ou encore confectionner un repas comme au I^{er} siècle de notre ère grâce à une reconstitution mi-physique, mi-

virtuelle d'une cuisine.

La thématique de l'eau sera aussi à l'honneur. Son cheminement via l'aqueduc sera présenté sur écran à partir d'une image contemporaine de la ville de Carhaix.

Une salle de projection mettra en avant les sites archéologiques remarquables bretons et la riche histoire de la région.

Partenariat avec Herculanium

Et ce parti pris de l'utilisation

des nouvelles technologies sera renforcé par un partenariat entre Vorgium et Herculanium, la cité antique de renommée internationale située près de Pompéi et de Naples.

Une rencontre a eu lieu entre une délégation de Poher communauté et le directeur du musée archéologique virtuel d'Herculanium (MAV). À l'instar du futur Vorgium, ce musée propose, à partir des technologies numériques, des animations qui permettent de visualiser différents objets retrouvés, l'intérieur des maisons, la vie de la cité etc....

Le directeur a donné un avis favorable à la mise en place d'un partenariat avec Poher communauté. Ceci représente l'opportunité exceptionnelle de s'appuyer sur un site de renommée internationale. Le futur centre d'interprétation archéologique virtuel pourra ainsi bénéficier de moyens techniques de premier rang.

Aides à la perte d'autonomie >>

Des vendredis de l'information seniors

C'est tout nouveau. Depuis janvier, le CLIC et ses partenaires locaux proposent des vendredis de l'information seniors, les 1^{er} et 3^e vendredis du mois à la Maison des Services Publics. Explications.

Le CLIC Finistère (Centre local d'information et de coordination gérontologique) en partenariat avec le réseau gérontologique de Carhaix (comprenant notamment le SIASC, le CIAS de Poher communauté représenté par le foyer logement du Poher, la MSA, l'ADMR du Poher, l'Association pour le développement sanitaire des Montagnes noires, le CHRU de Brest et l'hôpital de Carhaix) propose des réunions d'information, sur les services de prise en

charge de la perte d'autonomie, destinées aux personnes âgées, leur famille, les aidants et les professionnels du Canton de Carhaix. Elles se dérouleront les 1^{er} et 3^e vendredis du mois, de 14h à 16h, à la Maison des services publics de Carhaix.

Le fonctionnement des différents services de prise en charge de la perte d'autonomie et les aides possibles peuvent paraître complexes. Le but de ces vendredis de l'information seniors est de les présenter d'une façon pratique et adaptée au secteur de Carhaix.

Les participants pourront ainsi obtenir une vision globale des services et structures existantes en la matière sur le canton de Carhaix. Les thèmes abordés

à chaque réunion : la perte d'autonomie, le maintien à domicile, les différentes solutions quand le maintien à domicile n'est plus possible.

Pratique :

Les vendredis de l'information seniors pour les personnes âgées, leur famille, les aidants et les professionnels.

1^{er} et 3^e vendredis du mois de 14h à 16h à la Maison des services publics-Place de la Tour d'Auvergne- Salle du Conseil général (2^e étage avec ascenseur)-Carhaix.

Ouvert à tous.

Gratuit et sans inscription.

Pour plus d'informations : 02 98 81 75 54 - 06 80 06 35 - 10 - clic.pleyben@cg29.fr.



Les représentantes de chaque structure participant à cette initiative : Le CLIC, le CIAS de Poher communauté, le SIASC, la MSA, l'ADMR du Poher, l'Association pour le développement sanitaire des Montagnes noires, le CHRU de Brest et l'hôpital de Carhaix.

Clic-clac : zoom sur l'actualité >>

De l'accueil des nouveaux habitants au Noël de l'



©Poher Hebdo



©Ouest-France

65 familles nouvellement installées à Carhaix ont répondu à l'invitation de la Ville pour la soirée d'accueil des nouveaux habitants, le 28 novembre dernier, en mairie. « D'abord merci à tous d'avoir choisi de vous installer à Carhaix-Plouguer, a souligné Christian Troadec, le Maire, dans son discours d'accueil. "Vous êtes ici chez vous, toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons la bienvenue." Après la remise des cadeaux, les élus ont invité l'assemblée à suivre le défilé des enfants dans la Grande rue, avant le traditionnel compte à rebours pour le lancement des illuminations, près des statues des Soeurs Goadec.



Samedi 13 décembre, des élues et représentantes du CCAS ont distribué 145 colis de Noël dans les maisons de retraite de Carhaix, comme ici à Persvien.



Leur nom a été tiré au sort parmi près de 2 000 bulletins réponses le 28 novembre dernier. Laurence et Jacques Gaonach, de Spézet, étaient les gagnants du jeu proposé par la Ville : "Gagnez un week-end à Carhaix". Catherine Boulanger, conseillère municipale, les a accueillis le 13 décembre dernier pour leur remettre leurs cadeaux : une nuitée au Noz Vad, des entrées piscine et cinéma, un repas au restaurant et le spectacle de l'Ensemble Matheus.



Avec 274 participants, la Corrida pédestre nocturne, organisée par l'ALCP le 13 décembre dernier, a battu des records d'affluence. Un événement qui a vu la victoire de Sébastien Le Goff, de Quimper, devant Anthony Le Coz, de l'ALCP et vainqueur l'an passé. Isabelle Rannou, de Châteaulin, s'est imposée chez les femmes, devant Nadine Périn, de l'ALCP.



Également le 13 décembre, les enfants des comités d'entreprises ont pu assister au spectacle de Noël au Glenmor. L'occasion pour certains employeurs, comme ci-dessus, la Ville de Carhaix, d'organiser un goûter avec visite du Père Noël et remise des cadeaux.

accompagnement à la scolarité...



Joli succès pour la patinoire de la Ville avec 1 900 entrées enregistrées entre le 28 novembre et le 4 janvier. Il faudra attendre la fin de l'année pour rechausser les patins.



Du monde, en centre-ville, le 14 décembre dernier pour les animations du Commerce carhaisien. De nombreuses boutiques du centre-ville étaient ouvertes les quatre dimanches de décembre.



560 colis de Noël ont été distribués par les élus, aux Halles, les 17 et 18 décembre derniers, aux Carhaisiens et Carhaisiennes âgés de 70 ans et plus. 210 personnes avaient préféré bénéficier du bon d'achat qu'elles ont pu retirer à cette occasion. Un café était également proposé à tout le monde, de quoi réchauffer l'hiver.



Le 18 décembre, comme chaque année, la Ville a offert un spectacle de Noël aux écoliers carhaisiens au Glenmor. 600 enfants ont fait connaissance avec "Le monde de ma valise" de Monsieur Léo & Ivekev Breud Orchestra.



Les 18 et 19 décembre, tous les acteurs de l'accompagnement à la scolarité se sont retrouvés pour un goûter de Noël, d'abord dans les locaux d'animation du Moulin à Vent, puis dans ceux des Peupliers (photo ci-dessus). 33 jeunes du CP à la 3e suivent cet accompagnement dont s'occupent 25 bénévoles. Les nouveaux bénévoles sont d'ailleurs toujours les bienvenus. Il suffit de contacter Christophe Hamon, animateur de quartier, au 06 33 69 61 23.

Clic-clac : zoom sur l'actualité >>

... jusqu'au Repas des Jeunes d'autrefois



... avant le clou de cette journée Marvailhus : le spectacle pyromusical d'un quart d'heure "Zebra pyromix" signé Jacques Couturier. Des milliers de personnes avaient fait le déplacement.



Neuf nouvelles associations sont nées en 2014, ce qui monte le chiffre des associations carhaisiennes à 216 ! Le 9 janvier dernier, le Buffet des associations, organisé par la Ville, a attiré près de 300 personnes aux Halles. Une occasion pour Christian Troadec, le Maire, de faire la rétrospective de 2014 avant de présenter les projets marquants de 2015. À l'issue de cette présentation, le Maire a tenu à remettre la médaille de la Ville de Carhaix à l'athlète Sandra Lévénez, double championne du monde de duathlon en mai dernier en Espagne. Un grand bravo à cette championne toujours licenciée d'athlétisme à l'ALCP.

Près de 300 enfants et parents ont apprécié les remix du DJ Julien Tiné aux Halles. Le 21 décembre, l'association des Vieilles Charrues organisait une boum de Noël gratuite...



550 personnes ont pris part au repas des Jeunes d'autrefois organisé le 11 janvier dernier au Glenmor. Après un spectacle, les convives ont pu déguster un bon repas composé par le Traiteur Le Manach et mis en musique par le groupe Philippeau. Jérôme le Guen, né le 10 septembre 1919, et Lisette Le Clech, née le 15 février 1920, les doyens de l'année, ont été célébrés par les élus et l'assemblée.

L'initiative >>

Une maison d'assistantes maternelles bilingues

Première maison d'assistantes maternelles à Carhaix, Mammigoù (petites mamans) présente aussi la particularité de proposer un accueil bilingue en français et en breton.

Le concept de cet accueil bilingue séduit bon nombre de parents puisque la maison, ouverte depuis le 8 décembre dernier, accueille déjà dix enfants âgés de 0 à 6 ans. Il en vient de Carhaix, de Paule, de Plouyé, de Motreff, du Moustoir. "Certains parents profitent pour nous parler en breton", confie Monique Gentil, à l'initiative du projet. "J'étais



De gauche à droite : Sylvie Querneur, Monique Gentil et Jennifer Dubois, les trois assistantes maternelles.

assistante maternelle à Plévin depuis 25 ans et cette idée de travailler avec d'autres me trottait dans la tête depuis un petit moment. je voulais changer

ma façon de travailler." C'est par l'intermédiaire de sa formation en breton pendant neuf mois à Roudour, en 2013-2014, qu'elle rencontre Sylvie Querneur et Jennifer Dubois. "C'est vraiment un plus grand confort de travail d'être à trois, reconnaît Sylvie Querneur. On peut s'entraider, avoir un œil sur tout le monde." Si Mammigoù a un agrément pour accueillir douze enfants, restait encore à trouver un lieu approprié. Il fallait trouver un lieu spacieux, sans marche au rez-de-chaussée pour permettre l'accès aux

personnes à mobilité réduite. Les nounous ont fini par trouver une vaste maison de 92 m² au 10 ter rue du Syndicat, avec une grande pièce de vie et trois chambres à l'étage. De quoi accueillir les bambins dans des conditions optimales.

Mammigoù, 10, ter rue du Syndicat. Contacts : Monique Gentil au 06 46 64 21 02, Sylvie Querneur au 06 41 11 64 13, Jennifer Dubois au 06 27 80 18 56. L'amplitude horaire de l'accueil va de 6h30 à 20h.

Au coin des vitrines

Les Dessous d'Agathe dans la Grande rue



Karine Beaurepaire avait ouvert les Dessous d'Agathe, place d'Aiguillon, en septembre 2010. La voici désormais installée au 18 rue des Martyrs, dans "un local de 70 m², bien

mieux situé au cœur de la Grande rue." La commerçante propose une gamme plus étendue d'articles. En plus des sous-vêtements pour les femmes et pour les hommes, on y trouve des maillots de bain, pyjamas, vestes d'intérieur, collants, peignoirs...

Les Dessous d'Agathe, 18 rue des Martyrs. La boutique est ouverte du mardi au vendredi, de 9h45 à midi et de 14h à 19h, ainsi que le samedi, de 9h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Tél. : 02 98 93 12 17.

Reparphone29 au 12 rue Oberhausen

Depuis l'été, Issam Horri a ouvert sa boutique de réparation, vente, rachat, rue Oberhausen. "J'avais déjà eu une boutique auparavant en Tunisie, mais je n'avais pas trouvé d'opportunité ici, dans ce domaine." Il y a quelques mois, Issam Horri a donc décidé de s'installer en tant qu'auto-entrepreneur. "Il y avait une réelle demande concernant les smartphones". Il assure la réparation de smartphones, de tablettes numé-

riques, d'ordinateurs, le déblocage opérateurs. "Je rachète aussi le matériel, même hors d'usage pour réparer ou pour pièce." Il propose des étuis personnalisés.

Reparphone29 au 12 rue Oberhausen, ouvert le lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 19h, et le samedi de 9h à 13h. Tél. : 02 29 25 01 11 ou 06 45 06 55 15. Contact mail : contact@reparphone29.fr



Elections des conseillers départementaux les 22 et 29 mars

Les élections cantonales deviennent « élections départementales », les conseillers généraux seront les conseillers départementaux. Ils seront maintenant tous élus en même temps pour une durée de six ans. Ces élections sont organisées les 22 et le 29 mars. Pour la commune de Carhaix, le scrutin sera ouvert de 8h à 18h dans les 7 bureaux de vote : bureaux 1 à 5 aux Halles et bureaux 6 et 7 à l'école de Kerven.

Mode de scrutin : quelles sont les nouveautés ?

PARITÉ. Pour chaque canton, les candidats se présenteront en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. Premier tour : Pour être élu au premier tour, le

binôme doit obtenir : au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%) et un nombre de suffrages égal à au moins 25% des électeurs inscrits. Second tour :

Si aucun binôme n'est élu dès le 1^{er} tour, il est procédé à un 2nd tour. Les deux binômes arrivés en tête au premier tour peuvent se maintenir.

Les binômes suivants peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix au second tour est élu.

Une fois élus, les deux membres du binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre.

Une nouvelle carte des cantons

La carte des cantons a été redessinée au début de l'année 2014. L'ancien périmètre du canton de Carhaix comportait 8 communes, il en compte désormais 24 : Berrien, Bolazec, Botmeur, Brasparts, Brennilis, Carhaix, Cléden-Poher, Collorec, La Feuillée, Huelgoat, Kergloff, Landeleau, Locmaria-Berrien, Lopérec, Loqueffret, Motreff, Plonévez-du-Faou, Plounévezel, Plouyé, Poullaouen, Saint-Hernin, Saint-Rivoal, Scignac et Spézet.

Cartes électorales

Les cartes éditées en 2012 serviront pour ces élections. Seuls les nouveaux électeurs et ceux qui ont fait part de leur changement d'adresse sur la commune recevront une nouvelle carte. Elle

sera envoyée par la Poste début mars, dans une enveloppe spéciale.

Si vous avez égaré votre carte électorale, vous pouvez voter avec une attestation d'inscription qui vous sera délivrée le jour du scrutin.

Procurations :

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible le jour du scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de Carhaix de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Il faut se présenter avec une pièce d'identité et connaître

le nom (y compris de jeune fille), le prénom, la date de naissance et l'adresse de l'électeur qui votera à votre place. Par ailleurs, ce formulaire est désormais accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et vous présenter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail pour y confirmer votre identité.

La pièce d'identité est obligatoire. Dans tous les cas de figure, une pièce d'identité avec photographie sera nécessaire pour voter.

Renseignements : www.ville-carhaix.com ou service des élections : 02 98 99 34 64.

Poher communauté : vœux aux acteurs économiques >> “Priorité à la création d’emplois”

Christian Troadec, Président de Poher communauté a décliné la politique volontariste de développement économique de l’équipe communautaire lors des vœux aux acteurs économiques du territoire le 16 janvier dernier.

Démarrage du chantier de construction de l’usine Synutra

L’année 2014 a été marquée par le démarrage du chantier de construction de l’usine Synutra qui sera inaugurée début 2016. Cette implantation représente un investissement de plus de 100 millions d’euros, avec plus de 200 emplois à la clé sur le site de Kergorvo. 200 ouvriers du bâtiment sont actuellement à pied d’œuvre pour la construction de l’outil industriel. Ils seront 400 entre avril et juillet pour construire ce qui sera certainement le plus grand site d’Europe dans le domaine de la production de lait en poudre infantile. L’implantation de cette usine a permis de nouer des relations avec de hauts responsables économiques chinois qui sont venus visiter, courant 2014, plusieurs sites industriels et des exploitations agricoles pour réfléchir à des investissements pérennes dans l’agro-alimentaire.

Préserver et développer l’Agriculture : socle de l’économie locale

Avec environ 290 exploita-



©Poher communauté

Christian Troadec et les élus de Poher communauté ont remis les trophées des entreprises à six lauréats du territoire, le 16 janvier dernier au Glenmor.

tions agricoles, Poher communauté est une place forte de l’agriculture bretonne. Une exploitation agricole génère cinq emplois directs.

Le territoire est notamment reconnu pour ses élevages avicoles et sa production laitière avec 300 millions de litres de lait produits par an sur le bassin.

Poher communauté a ainsi de nouveau aidé financièrement 5 jeunes agriculteurs nouvellement installés.

Développer les parcs d’activités du territoire

Fort de ses 19 parcs d’activités, d’une surface totale de 150 ha, qui ont un taux de remplissage de 87%, le territoire communautaire dispose de tous les atouts nécessaires à l’implantation d’entreprises. Environ 70 % des salariés du

territoire communautaire travaillent sur les parcs d’activités.

Trois programmes d’aménagement sont en cours représentant 2 500 000 € d’investissement en 2015. L’action de Poher communauté consiste en l’acquisition, la réalisation d’études préalables, l’aménagement et la commercialisation des zones : La Métairie-Neuve à Carhaix (50 ha), Kerhervé à Cléden-Poher (15 ha), l’extension de Kergorvo à Carhaix (16ha).

Favoriser le commerce et l’artisanat

Poher communauté compte 270 commerces et 280 artisans. La Communauté de communes favorise l’implantation d’artisans et de commerçants sur les communes rurales, en centre-

ville de Carhaix et sur les parcs d’activités.

Un office du commerce et de l’artisanat va être créé pour coordonner les actions des différents partenaires.

La Ville de Carhaix lance également un Fisac sur son centre-ville avec d’importants travaux d’urbanisme prévus entre 2016 et 2020. Le choix des architectes est en cours. Le lauréat et son projet, choisi en commun avec les commerçants, artisans et CCI devrait être connu au printemps prochain.

Une pépinière éco-activités et agroalimentaire en discussion

Le projet initié il y a quelques années est toujours d’actualité. Le bureau communau-

taire a décidé cependant de le faire sensiblement évoluer afin de permettre également l’accueil d’activités agroalimentaires.

Renforcer l’accessibilité du territoire

L’équipe communautaire considère comme indispensable la réalisation de la fin de la mise en deux fois deux voies de la RN 164 reliant Châteaulin à Rennes et la modernisation de l’axe Lorient-Roscoff.

Concernant le ferroviaire et le projet de Ligne Grande Vitesse en Bretagne, Poher communauté souhaite une amélioration et une prolongation du 3e scénario dit « vert ».

Très haut débit et attractivité touristique

(Lire pages 8 et 9 les articles sur l’arrivée du Très haut débit et le début des travaux de Vorgium).

Arrivée de trois nouvelles communes

Enfin, la bonne nouvelle de ce début d’année, à la date du 1^{er} janvier 2015, c’est l’arrivée de trois communes costarmoricaines de Plévin, Treffrin et Treogan, qui ont intégré officiellement Poher communauté. Tournées naturellement vers Carhaix et le Poher, les trois communes font passer la population de Poher communauté à 16 500 habitants.

Trophées des entreprises : les 6 lauréats

Christelle Rolin – Vente itinérante de confiseries

Christelle Rolin se déplace sur les marchés, brocantes, videgreniers et autres festivités pour vendre ses confiseries à Carhaix et ses environs.

La vendeuse ambulante, qui a repris cette activité en mai 2014, espère ouvrir prochainement un commerce à Carhaix.

Caroline Le Bail – «Halles Dis» à Kergloff

Caroline Le Bail a repris un commerce de proximité

essentiel pour la vie quotidienne des Kergloffistes et soutenu par Poher communauté.

Depuis le 31 juillet 2014, la commerçante a succédé à Marie-France Quelen et gère l’épicerie d’alimentation générale qui fait office également de dépôt de pain et de tabac.

Jean-Marc Dehoux – «AEB» à Carhaix

Jean-Marc Dehoux intervient chez des particuliers, collecti-

vités, industriels et commerçants pour faire des travaux de charpente, couverture de bardage et d’étanchéité.

L’artisan, installé dans la zone Industrielle de Saint-Antoine à Carhaix, a débuté son activité en avril 2014. Un choix stratégique pour pouvoir rayonner sur tout l’Ouest breton.

Fabienne Corbin – «Des stocks et vous» à Carhaix

Fabienne Corbin a ouvert un dépôt/vente de vêtements d’occasion 1 rue de Callac à

Carhaix. La commerçante vend des vêtements de marque et de qualité, peu portés et à un moindre coût. Les vêtements invendus sont donnés à des associations caritatives.

Mathieu Dinasquet – Boucherie-charcuterie-traiteur à Poullaouën

Mathieu Dinasquet, jeune boucher de 18 ans, a repris la boucherie de Poullaouën avec le soutien de Poher communauté en octobre dernier. L’artisan, particulièrement apprécié par sa clientèle, vend

des produits locaux et offre également un service de traiteur qu’il veut développer.

Issam Horri – «Reparphone 29» à Carhaix

Issam Horri donne une deuxième vie aux smartphones, tablettes et ordinateurs devenus quasi indispensables dans notre vie quotidienne et parfois trop vite remplacés faute de conseils avisés. (Lire aussi page 13, rubrique “Au coin des vitrines”).

Infos pratiques

Création d'un point d'accès au droit, service d'information juridique

Une convention a été signée le 1er décembre dernier entre Poher communauté, le Conseil départemental de l'accès au droit du Finistère, la Chambre départementale des notaires du Finistère, la Chambre départementale des huissiers du Finistère.

Elle crée un point d'accès au droit, service d'information juridique dispensé par des professionnels. Des permanences gratuites à destination des habitants des 11 communes du territoire de Poher communauté se tiendront le troisième vendredi matin de chaque mois de 9h à 12h par les huissiers de justice et le deuxième vendredi matin de chaque mois de 9 à 12h par les notaires. Six personnes pourront être reçues par demi-journée à l'annexe du CCAS, 17 place de la mairie à Carhaix.

Les personnes éligibles à l'aide juridictionnelle totale ou partielle pourront bénéficier de ces

services. Dans certaines situations, l'éligibilité pourra être assouplie.

Contact : Annexe du CCAS, 17, place de la mairie

Tél. : 02 98 93 72 53 (appeler de préférence en matinée).

Mail : secretariat.ccas@ville-carhaix.com

Zoom sur l'élagage

Chaque année, les réseaux subissent de graves dégâts dus à la chute ou à des frottements de branches ou d'arbres sur les câbles électriques ou téléphoniques. ERDF distribution donnent des conseils pratiques : Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité ; Entretenez régulièrement votre végétation ; Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Plus d'informations sur www.erdfdistribution.fr

Tribune de libre expression

Carhaix Autrement

2015 commence sous de mauvais auspices avec une chute de la population, 7423 âmes contre 7667 en 2007. On est loin des 10000 âmes promises en 2001 et 2008 par une majorité « Dynamique et solidaire ». Malgré ces « qualificatifs » elle n'a pas fait de Carhaix une ville attractive pour de nouvelles populations. Il est temps de prendre ce problème à bras le corps, de démarrer dès 2016 les travaux de rénovation des immeubles vacants et de la grande rue qui vient de perdre sa dernière boulangerie. Carhaix 12/14 dégradation du local PS.

Paris 01/15 assassinat au journal C.H. Attentat contre les libertés et les fondements de la république. L'intolérance et l'aveuglement amènent à des actes extrêmes. Nous continuerons à nous battre pour la défense de la liberté de rire, de penser et au droit à la différence.

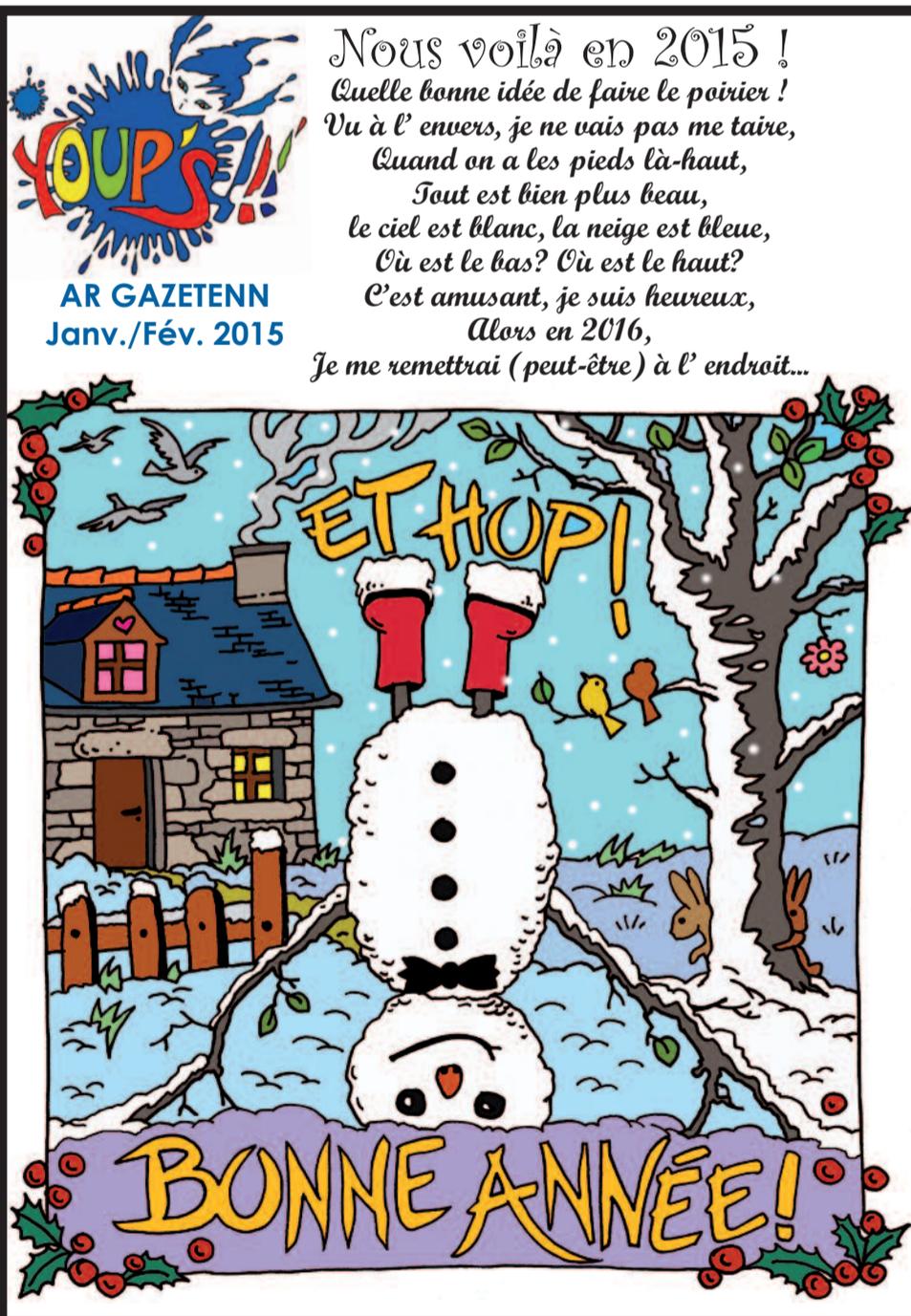
Une vraie gauche pour Carhaix

Lors de la rencontre «Bling Bling» entre Christian Troadec et le milliardaire François Pinault, nous avons été les seuls à réagir publiquement. Nous déplorons dans cette affaire, le manque de démocratie. Le choix des projets à venir sur le pays ne peut pas être porté par un seul homme. Ces projets doivent être exposés, débattus et choisis par des instances démocratiques. Seule la fin tragico-comique de l'histoire a réussi à nous faire sourire.

Nous avons voté le budget qui nous paraît réaliste. La politique d'austérité choisie par le gouvernement fait fondre comme neige au soleil les dotations de l'état. Malgré ce désengagement, Carhaix garde des tarifs raisonnables.

Pour ses services, les impôts locaux n'augmentent pas, l'endettement est maîtrisé et les subventions aux associations ne seront pas amputées.

Nous nous sommes engagés dans une opposition de gauche claire, tenace et constructive.



Nous voilà en 2015 !

Quelle bonne idée de faire le poirier !

Vu à l'envers, je ne vais pas me taire,

Quand on a les pieds là-haut,

Tout est bien plus beau,

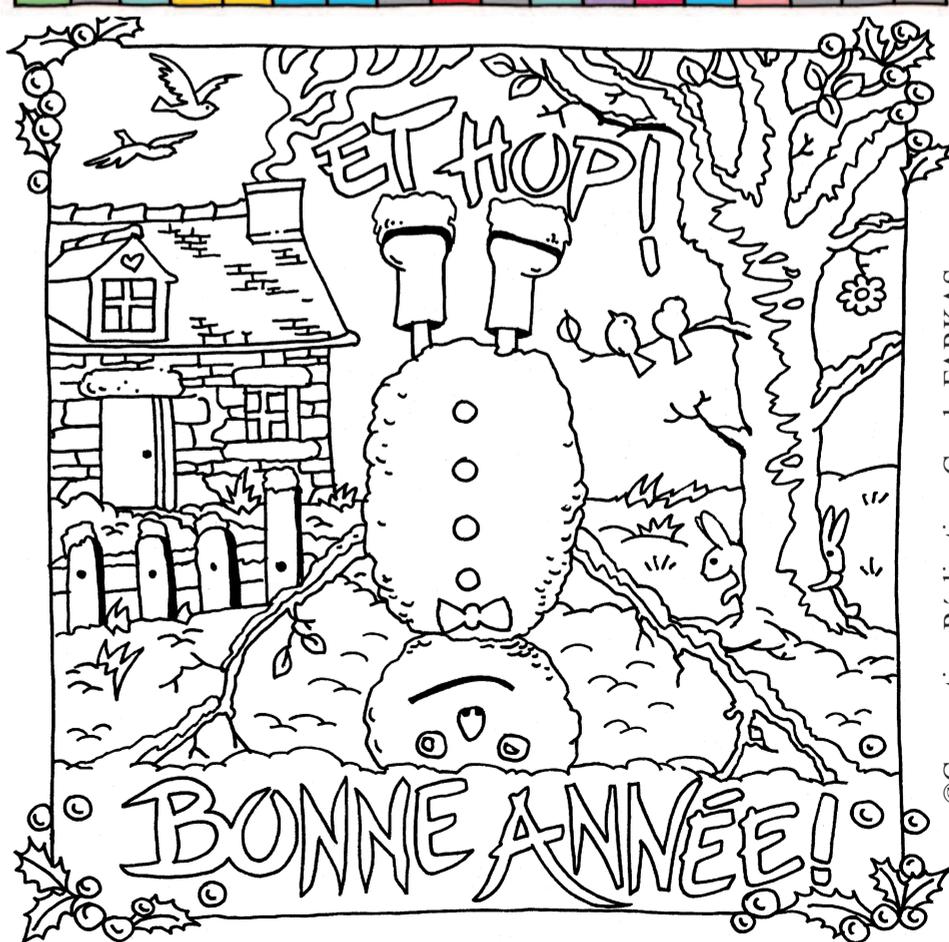
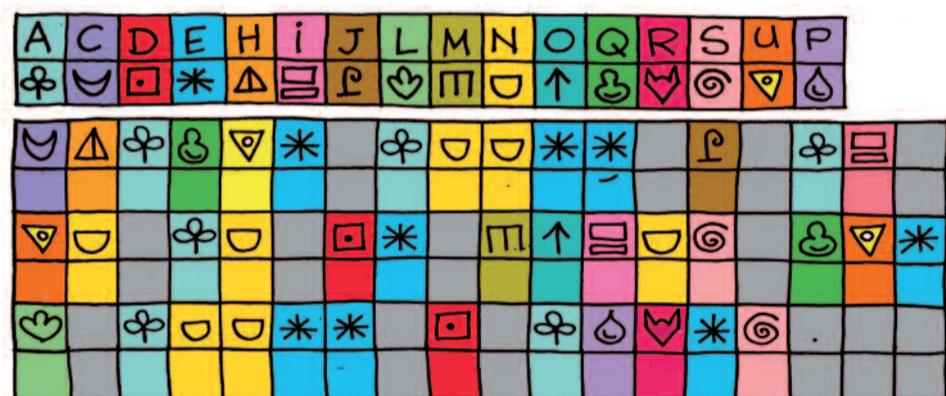
le ciel est blanc, la neige est bleue,

Où est le bas? Où est le haut?

C'est amusant, je suis heureux,

Alors en 2016,

Je me remettrai (peut-être) à l'endroit...



© Conception-Réalisation: Carole FARKAS

Les rendez-vous 2015 du Glenmor

La saison culturelle 2015 s'étoffe. Le 22 janvier dernier, le Glenmor a dévoilé de nouvelles dates à son répertoire. Musiques classiques, traditionnelles, du monde, théâtre... tour d'horizon.

En début d'année, le Glenmor a accueilli Louis Chédid, l'humoriste Jean-Yves Lafesse. D'ici quelques semaines, Rozenn Talec, Yannig Noguét, Soïg Sibérial, Sharon Shannon, l'Orchestre symphonique de Bretagne, Yann-Fanch Kemener ou bien encore David Krakauer créeront l'événement. Sans compter les rendez-vous proposés par les acteurs socioculturels et associatifs du territoire avec lesquels les partenariats se renforcent d'année en année. " Nous assurons notre mission qui est de proposer une programmation très ouverte,

pour tous, avec une saison équilibrée entre artistes internationaux et artistes locaux", explique Pierre Sibérial, Directeur de l'Espace culturel. Et la recette a du succès puisque la salle affiche 12 500 entrées en 2014, comme en 2013, un chiffre en nette hausse par rapport aux précédentes saisons. "Parallèlement, nous avons développé des actions culturelles, notamment de sensibilisation des scolaires. C'est la partie la moins visible de notre travail. Nous avons touché 1 500 personnes en 2014."

Le Glenmor est aussi un lieu de création artistique et à ce titre, il a accueilli six projets sur 33 jours en 2014. Aider les artistes émergents fait aussi partie de ses missions.



Animal Fyesta, David Krakauer, Rozenn Talec & Yannig Noguét, l'Orchestre symphonique de Bretagne sous la direction de Gilles Apap... la saison 2015 du Glenmor sera encore très riche !

EN FÉVRIER :

TOTORRO + WICKED (musiques actuelles), samedi 14 à 21h au Klub. TU : 5€.

ONE SHOOT par la compagnie Lasko (théâtre à partir de 15 ans), jeudi 26 février à 20h30, Amphi Glenmor. TP : 10€ / TA et TR : 7€ / TE : 5€

EN MARS :

KATELL IGRUZ par C'hoarivari Langedig (théâtre en breton), mercredi 4 à 20h30, Amphi Glenmor. Coréalisation Espace Glenmor et lycée Diwan. TU : 5€.

ANIMAL FYESTA par Piano chat et Cocktail Pueblo (concert fête participatif à partir de 6 ans), dimanche 8 mars à 16h, Amphi Glenmor. TU : 5€ / gratuit pour les accompagnateurs des enfants.

ESPÈCES MENACÉES par le Théâtre de l'Entracte, samedi 21 à 20h30, Amphi Glenmor. TU : 10€.

ROZENN TALEC & YANNIG NOGUET + SOÏG SIBÉRIAL & ÉRIC LEGRET (musiques traditionnelles), dimanche 22 à 17h, Amphi Glenmor. TP : 13€ / TA et TR : 10€ / TE : 7€.

EN AVRIL :

ORCHESTRE SYMPHO-

NIQUE DE BRETAGNE pour le spectacle "Mozart en bohème" (musiques classiques), vendredi 3 à 20h30. Direction et violon : Gilles Apap. TP : 17€ / TA et TR : 15€ / TE : 10€.

ABEILLES ET BOURDONS par Nid de Coucou (conte lyrique au goût de miel à partir de 4 ans), dimanche 5 à 11h et 15h30 au Klub. TU : 1€.

SHARON SHANNON & ALAN CONNOR (musiques irlandaises), dimanche 12 avril à 17h, Amphi Glenmor. TP : 23€ / TA et TR : 20€ / TE : 15€.

MBONGWANA STAR + MARYSE NGALULA (musiques du monde), samedi 25 à 20h30, Amphi Glenmor. TP : 15€ / TA et TR : 13€ / TE : 10€.

DOCTEUR JEKYLL & MR HAYDN (opéra pour enfants), par l'École de musique du Poher, l'École de musique, de danse et théâtre du Kreiz Breizh et l'École de musique du Pays du Roi Morvan. Dimanche 26 avril à 17h, Amphi Glenmor. Gratuit.

EN MAI :

SOLEO (musique en mouvement), jeudi 7 à 10h30 et 14h, Amphi Glenmor. Séances scolaires avec Jeunesses musicales

de France.

DAVID KRAKAEUR pour "Krakauer's ancestral groove" (musique Klezmer), vendredi 15 mai à 20h30, Amphi Glenmor. TP : 15€ / TA et TR : 13€ / TE : 10€.

YANN-FANCH KEMENER dans "Nous irons pleurer sur vos ombres" (théâtre musical à partir de 15 ans), jeudi 21 mai à 20h30, Amphi Glenmor. TP : 10€ / TA et TR : 7€ / TS : 5€.

À VENIR :

FÊTE DE LA MUSIQUE, samedi 20 juin, place des Droits de l'Homme. Retrouvez prochainement la programmation sur les sites internet www.glenmor.fr et www.ville-carhaix.com

SAISON MUSICALE À L'ÉGLISE DE PLOUGUER (musiques classiques et traditionnelles) avec "Claridéon" le 23 août, "Mélodies" le 30 août et "Autour du clavecin" le 6 septembre. Les concerts ont lieu à 18h, en l'église de Plouguer. TU : 5€ / gratuit pour les moins de 18 ans.

AUTRE RENDEZ-VOUS

SALON DES ARTISANS DU BÂTIMENT, samedi 28 et dimanche 29 mars, de 10h à 19h. TU : 2,50€ /

gratuit pour les moins de 16 ans.

BOURSE AUX VÊTEMENTS printemps-été, dimanche 5 avril de 10h à 16h (organisé par Échanges et Cie). Gratuit.

OPTION THÉÂTRE DU LYCÉE PAUL SÉRUSIER : présentation de travaux, mardi 26 mai à 20h30. Gratuit.

SPECTACLE DE LA TROUPE ARC-EN-CIEL samedi 30 mai à 20h30. Tarif : 6€ / 3€ pour les moins de 12 ans.

SPECTACLE DE DANSE DE FIN D'ANNÉE de Carhaixment Danse, samedi 6 juin à 20h30. Tarifs : 6€ / 3€ pour les moins de 18 ans / gratuit pour les moins de 12 ans.

MILLE ET UNE PRINCESSES par la Danse orientale solidaire, samedi 13 juin à 20h30. Tarifs : 6€ / 4€ pour les enfants.

CONCERT REDNEX avec en 1ere partie : Tyra Loopers. Soirée organisée par Roz aon Country, samedi 4 juillet à 20h30.

DIGOR KALON (fest-noz et feu d'artifice) organisé par la Ville de Carhaix, lundi 13 juillet à 19h, esplanade du Château de Kerampuilh.

FORUM DES ASSOCIATIONS et bourse aux affaires sportives, samedi 15 septembre, de 10h à 17h. Gratuit.

CRÉATION ARTISTIQUE (résidences)

XXY par la Cie Lasko (théâtre), du 29 juin au 3 juillet.

FABRIQUE À BÉBÉ, par Gaëlle Steinberg (spectacle parents/enfants à partir de 3 ans), du 7 au 11 septembre.

PROJET PAUL par la Quincail' Cie (théâtre), du 7 au 11 septembre.

informations pratiques / contacts

Espace Glenmor, rue Jean-Monnet, Kerampuilh, 29270 Carhaix. Tél. : 02 98 99 37 50. Fax : 02 98 99 37 52. Courriel : contact@glenmor.fr www.glenmor.fr

Horaires d'ouverture de l'accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.